

**Commune de
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 10

Date de la Convocation : 30/10/20

Date d'affichage : 30/10/20

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal
Séance du 5 novembre 2020

L'an deux mille vingt et le cinq novembre, à dix-neuf trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'animation, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présents aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, MARMIER Noëlle, WEBER Corinne, Mrs Pierre-Olivier CONTASSOT, Éric DREYFUS, GABILLET François, POLONIA Joseph, TEPPE Sébastien et VARLET Geoffroy.

Étaient excusées : Mme DUFRESNE Anna-Maria ayant donné procuration à Mme BIGOT Agnès, Mme PAYET Béatrice ayant donné procuration à M. BOYER Dominique, Mme VERNUSSE Céline ayant donné procuration à Mme MARMIER Noëlle et M. GONNARD Pierre ayant donné procuration à M. TEPPE Sébastien.

Était absente : Mme TOURNIER Nathalie.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 07/10/2020
- Compte rendu des réunions : Commissions Communales
Syndicats locaux
Communauté de Communes
- Adoption du rapport d'activité annuel 2019 du SPANC
- Adhésion service CEP - SIEA
- Point crise sanitaire – Covid 19
- Demandes de subventions
- Questions diverses.

* Approbation des Conseils Municipaux du 07/10/2020

M. Le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du Conseil Municipal du 7 octobre 2020 ; aucune observation n'étant faite, ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

* Compte-rendu de réunions

Communauté de Communes :

Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Veyle : M. BOYER Dominique délégué à la Communauté de Communes, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au dernier Conseil Communautaire qui a eu lieu le 26 octobre 2020 à VONNAS et dont l'ordre du jour était le suivant ;

EAU ET ASSAINISSEMENT

- Transfert des résultats des communes liés à l'assainissement collectif
- Procès-verbaux de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers dans le cadre du transfert de la compétence « assainissement collectif »
- Modification des statuts de la régie d'assainissement collectif
- Désignation des membres du conseil d'exploitation et du directeur de la régie assainissement collectif dotée de la seule autonomie financière

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Convention constitutive d'un groupement de commande pour la réalisation de l'étude de signalisation directionnelle de l'itinéraire cyclable « la voie bleue – Moselle Saône à vélo »
- Arrêt du projet Plan Climat Air Energie Territorial

FINANCES

- Attribution de subventions
- Décision budgétaire modificative

AFFAIRES GENERALES

- Convention pour la dématérialisation des actes réglementaires et des actes budgétaires

Commission histoire et patrimoine : Mme MARMIER Noëlle, 2^{ème} Adjointe expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au dernier Conseil Communautaire qui a eu lieu le 17 octobre 2020 et dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Présentation de l'association Histoire et Patrimoine
- Bilan des activités
- Rapport financier

Syndicats locaux :

Syndicat Intercommunal d'Energie et Communication de l'Ain (SIEA) : M. Le Maire délégué au Syndicat Intercommunal d'Energie et Communication de l'Ain expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à l'assemblée qui s'est déroulée le 16 septembre 2020 et dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

- Renouvellement des membres du 2^{ème} collège des maires et présidents d'EPCI au sein du Conseil d'Administration
- Approbation du compte administratif 2019 et compte de gestion 2019
- Présentation BP 2020

Syndicat Mixte Intercommunal des Ordures Ménagères : Mme BIGOT Agnès, responsable au syndicat expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à l'assemblée qui s'est déroulée le 23 octobre 2020 et dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

- Des affiches vont être installées sur les points d'apports volontaire pour sensibiliser les personnes à jeter correctement leurs ordures ménagères
- Le magazine du syndicat va bientôt être distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune
- 15 euros par levée pour les professionnels et 7.50 par levée supplémentaire
- Des containers à piles vont être installés au point d'apport volontaire
- Remplacement du bac de 240 litres contre un bac de 660 litres pour la cantine

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : M. DREYFUS Eric, responsable au syndicat expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à l'assemblée qui s'est déroulée le 23 octobre 2020 et dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

- Ateliers d'échanges et débat sur la traduction en orientations et objectifs des dynamiques d'évolution future du territoire dans le projet d'aménagement et de développement du SCoT.

Syndicat d'eau potable : M. BOYER Dominique, responsable au syndicat expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à l'assemblée qui s'est déroulée le 23 octobre 2020 et dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

- Rappel des enveloppes par services
- Programmes de travaux 2020 – tranches optionnelles
- Demandes de subvention pour les programmes de travaux de canalisation 2021
- Projet de convention avec la SAFER
- Organisation des services

* Commissions communales :

Commission Environnement : M. CONTASSOT Pierre-Olivier, Conseiller Municipal, délégué à la commission expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière réunion du 30 octobre 2020 dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

Présentation de l'ALEC 01 (Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain) :

C'est une structure indépendante au service des habitants de l'Ain. C'est un conseil de proximité avec pour objectif d'économiser l'eau et l'énergie, utiliser une énergie renouvelable, se chauffer sans gaspiller, rénover énergétiquement son logement, construire en basse consommation, connaître les aides financières et se déplacer autrement.

Présentation du projet

La commune a la volonté de construire un nouveau hangar pour permettre le stockage de l'outillage et des engins de la collectivité. Pour financer une partie de l'investissement, elle aurait la possibilité de proposer une société exploitante ce hangar en tant que bâtiment hébergeur pour des panneaux photovoltaïques.

Comment poursuivre et avec le support de l'ALEC 01

L'ALEC se propose d'analyser les 2 devis que la commune a reçu et de planifier un nouveau temps d'échange avec le conseil municipal.

Le sujet des subventions doit être regardé de près car le mécanisme d'attribution répond à des critères bien précis.

Actions suivantes

Envoi des coordonnées et descriptif appel à projet régional

Envoi des devis reçus et des détails des subventions

Commission Fleurissement : M. MARMIER Noëlle, 2^{ème} Adjointe, responsable de la commission du 30 octobre 2020 expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière réunion dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

Point sur ce qui a été fait :

Plantation des pensées au monument, transfert du bac sur le bord de la route de Pont-de-Veyle, taille des haies vers la cabine et devant la salle polyvalente.

Plantation de 1600 bulbes.

Les bulbes

Livraison de crocus et des narcisses ainsi que 250 tulipes.

Massif à thème

Le vélo et sa petite famille, seront déplacés vers les Chambards, il reste de la place dans la pelouse pour y ajouter une planche de bois avec inscrit « bonne route ». De la pelouse va être plantée dans la tête du bonhomme en guise de cheveux. A la place du vélo, des nains et une souche avec des champignons vont être installés.

Le massif aromatique se fera au printemps.

Projets pour l'an prochain

Un projet d'octobre rose est en cours d'étude.

La déco pour Noël :

Un projet d'installation de petite maison et de boîte aux lettres du Père Noël est en cours. Un sapin va être planté pour les fêtes.

Les achats à prévoir

Une boîte aux lettres, un voile d'hivernage, des agrafes pour bâche de culture, un sapin, de la peinture ainsi que des lumières solaires

Qui fait quoi ?

Un planning a été réalisé pour toutes les tâches à effectuer.

Conseil d'école du 13 octobre 2020 :

Présentation des différents points abordés lors du dernier Conseil d'Ecole ;

- Résultats des élections au conseil d'école
- Effectifs de rentrée et répartitions
- Bilan financier de la coopérative scolaire de l'école
- Règlement intérieur
- Sécurité à l'école
- Travaux dans les écoles
- Restaurant scolaire
- Evénements vécus depuis la rentrée de septembre
- Aperçu des actions à venir

Commission Eglise : M. BOYER Dominique, Maire expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière réunion du 8 octobre 2020 dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

Information confinement

Monsieur Le curé tient à informer que pendant le confinement, il n'a jamais refusé de célébrer les funérailles mais que ce sont les pompes funèbres qui étaient réticentes.

Modernisation de l'église

Monsieur l'Evêque est venu sur la commune et a suggéré de moderniser l'église ; Monsieur le Curé a donc pris un coach professionnel pour transformer l'église.

Commission Ecole : Mme MARMIER Noëlle, 2ème adjointe, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière réunion dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

Tous les enfants sont accueillis au portail de l'école

Changement de poubelles dans toutes les classes

Distanciation des enfants à la cantine

Commission voirie : M. POLONIA Joseph, 1^{er} Adjoint, expose au conseil municipal le schéma concernant la sécurisation du parking de la mairie.

Commission projet : M. VARLET Geoffroy, 3ème Adjoint, explique au conseil municipal qu'un outil a été créé pour archiver tous les comptes rendus de la commune.

* Adoption Du rapport d'activité annuel 2019 du SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) concerne toutes les habitations non raccordées à un réseau d'assainissement non collectif. Ce service public a pour mission de conseiller et accompagner les usagers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et de contrôler les installations d'assainissement non collectif.

Nombre d'installations en assainissement non collectif pour la commune :
393 logements dont 186 en assainissement non collectif

TARIFS DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN A COMPTER DE FEVRIER 2017

Prestation proposée	Tarifs 2019
1/ Vidange d'une fosse septique (4 000 litres inclus)	105.60 €
2/ Vidange d'une mini station jusqu'à 4 000 litres	123.20 €
3/ Vidange en urgence (hors groupement)	157.70 €
3/ Vidange, nettoyage d'un bac dégraisseur seul	49.50 €
a/ Supplément pour un ouvrage > 4 000 litres : par tranche de 1 000 litres supplémentaires	22.00 €
b/ Supplément pour mise en place de tuyaux d'aspiration > 30 mètres. Par tranche de 10 mètres supplémentaires.	11.00 €
c/ Supplément pour nettoyage d'une station de relevage	33.00 €
d/ Supplément pour dégagement de regards enterrés	66.00 €
4/ Déplacement sans intervention	44.00 €

Les montants des recettes du SPANC comprenant la redevance annuelle, les diagnostics ventes et la facturation des prestations d'entretien demandés s'élèvent à 96 500.38 €.

Reversement assainissement : 65 441.63 €

Contrôle vente et autres prestations : 9 000.00 €

Vidanges facturées au 31/12/2017 : 22 058.75 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ;

➤ **ADOpte** le rapport d'activité annuel 2019 du SPANC.

* Adhésion service CEP - SIEA

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la connaissance, de la gestion et de la rénovation du patrimoine bâti de la commune, le SIEA propose un service de Conseil en Énergie Partagée. Ce service permet de mutualiser entre communes de moins de 10 000 habitants un poste de technicien spécialisé dans le suivi et la rénovation énergétique des bâtiments.

En effet, dans un contexte d'augmentation des coûts énergétiques, d'épuisement progressif des énergies fossiles, et dans le cadre des objectifs nationaux et internationaux, le SIEA s'engage à accompagner et aider ses communes adhérentes à maîtriser leurs consommations énergétiques, à diminuer les impacts environnementaux liés à ces consommations et à développer les énergies renouvelables.

Dans ce cadre, une convention fixant les dispositions par lesquelles la commune va bénéficier du service de Conseil en Énergie Partagée a été mise en place par le SIEA et doit être signée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ;

- **ACCEPTE** d'adhérer au service CEP du SIEA tel que défini dans la convention d'adhésion
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service CEP du SIEA.

Ont signé au registre tous les membres présents.

* Point crise sanitaire - Covid 19

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu' au vu de la situation sanitaire du au Covid 19 la préfecture autorise la mairie à rester ouverte aux jours et heures habituels.
La bibliothèque reste fermée jusqu'à nouvel ordre.

* Demande de subventions - budget 2020

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes demandes de subventions reçues. Après prise de connaissance de ces demandes, le Conseil Municipal avec 13 voix pour, une voix contre et une abstention décide de :

- **VERSER** une subvention à l'association suivante, pour l'année 2020 ;

-> Banque alimentaire 50€

- **CHARGE** M. Le Maire, de signer tous les documents nécessaires à l'application de la délibération ci-avant mentionnée.

* Questions diverses

Décoration de Noël : la commune souhaite acheter 6 candélabres pour les fêtes de Noël.

Cimetière : il est prévu de faire une extension pour le jardin du souvenir en 2021.

Electrification des 4 vents : Pas prévu à ce jour.

Télétravail : Installation du logiciel de comptabilité sur l'ordinateur portable de la secrétaire pour pouvoir travailler à distance.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 3 décembre 2020 à 19h30 à la salle d'animation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Fait à CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT,
Le 5 novembre 2020
Le Maire,
Dominique BOYER

